



## Votre avis compte !

Bailleurs sociaux, promoteurs, Cmistes  
Dites-nous tout sur la certification **NEUF** !

## Visites sur site : la reprise !

Découvrez les départements rouverts !  
Visites en visio en test



## On vous simplifie la vie !

Signature électronique pour tous vos contrats  
Durée de validité des dossiers rallongée



## Côté Neuf, ça bouge !

Nouvelle version du référentiel à venir  
Des dispositifs opérationnels mieux adaptés



Pour tout complément d'informations  
ou demandes particulières,  
nos services sont disponibles au :

Tél. : **05 34 36 80 00**

 **PROMOTELEC  
SERVICES**

[www.promotelec-services.com](http://www.promotelec-services.com)



## ■ Votre avis compte !



### • Dites-nous tout sur la certification NEUF

Vous avez opté pour la certification de vos logements avec un Label Promotelec Habitat Neuf, E+C- ou BBCA ?

**Je donne mon avis**

Votre avis est précieux pour nous permettre d'évoluer et de vous offrir un service plus en adéquation avec vos attentes !

Merci de répondre à notre questionnaire.

## ■ Visites sur site : la reprise !

### • Découvrez les départements rouverts sur la carte !

Pour les autres départements :  
l'information vous sera communiquée rapidement.

### • Programmation des visites : [rappel](#)

La fin des travaux approche (moins de deux mois) :

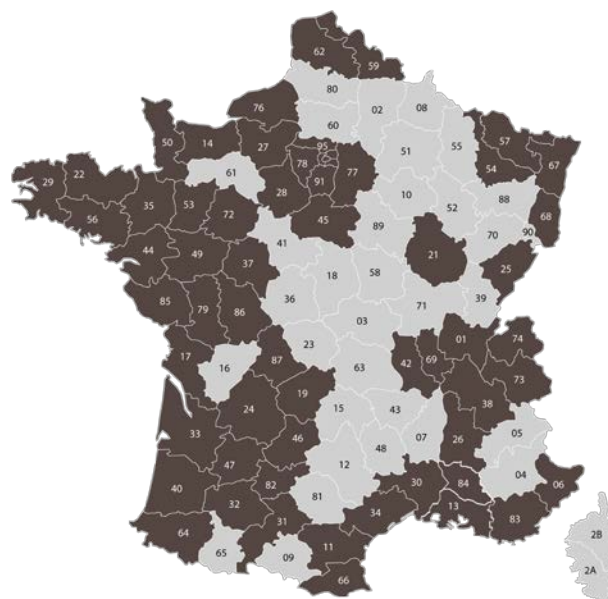
- renseignez au moins deux demi-journées disponibles ;
- nos équipes vous contacteront pour planifier la visite sur site.

***Si vos chantiers sont retardés, vous pouvez mettre à jour la date de fin de travaux dans la rubrique « Informations administratives » dans APS.***

### • Nouveau : visites en visio en test

Promotelec Services s'adapte à vos besoins : nous vous proposons des visites sur site « normales » et en visio.

- 1<sup>er</sup> test réalisé sur le label E+C-.
- Expérimentation à venir sur la certification Habitat Neuf.
- Extension du dispositif sur les autres labels et certifications.



■ Départements couverts

■ Départements non couverts

## ■ On vous simplifie la vie !

### • Signature électronique pour vos contrats ou documents administratifs

Pour être en phase avec la situation de télétravail et pour gagner du temps, Promotelec Services vous recommande d'utiliser la signature électronique.

**Pratique** : retrouvez le guide d'utilisation dans la boîte à outils APS !

### • Durée de validité des dossiers **+ 3 mois**

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle : la durée de validité de tous les dossiers en cours a été rallongée de 3 mois. Ce dispositif est d'ores et déjà effectif et opérationnel.

Si votre dossier arrive en fin de validité, **rapprochez-vous de votre interlocuteur dédié.**



## ■ Côté Neuf, ça bouge !

### • Nouvelle version à venir, prochainement...



- Une version aménagée, qui prendra en compte de nouveaux dispositifs, notamment une durée de validité qui s'adapte en fonction de la taille de l'opération, pour être au plus proche des durées de chantier constatées et simplifier la démarche de certification.
- Plus de détails dans la prochaine Infolabel.



**En télétravail, nous restons joignables :**



**Tél. : 05 34 36 80 00**

**Ou directement sur la ligne mobile de vos interlocuteurs**

[contactlabel@promotelec-services.com](mailto:contactlabel@promotelec-services.com)

Crédits photos : Getty Images.